

La Gazette

AUFFREVILLE-BRASSEUIL

N° 50



ANNÉE 2014



ÉDITORIAL

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers Amis,

Les années se suivent et ne se ressemblent en rien. Cependant le quotidien force à répéter les choses de la vie.

Invariablement - avec les petits riens qui font les grandes joies pour peu qu'elles soient partagées et bien-sûr, inévitablement, les peines profondes qui laissent des cicatrices.

Ainsi va notre collectivité puisque la particularité des petites communes est de constater que l'on partage à peu près tout du fait de nos proximités et de la taille humaine de nos territoires.

Bien que nous soyons, de par la Loi, en communauté d'agglomération (LA CAMY) à 114 000 habitants, forte de 35 communes et à la veille de passer à 200 000, voire 400 000 habitants. Cela vous dépasse, moi aussi !

Les affaires courantes qui nous régissent vous les connaissez par les informations régulières qui sont diffusées.

A part cela le grand chantier de ce mandat sera celui de la construction de nouvelles classes modernes pour le confort de vos enfants, de nos enseignants et pour notre fierté.

Ceci dit les incivilités existent toujours mettant en exergue les manques de discipline élémentaires.

Je n'en fais pas la liste, c'est agaçant de toujours répéter les mêmes choses qui font ou feraient le bonheur de tous.

Bien-sûr il y a les extérieurs qui concentrent notre attention sur la sécurité mise à mal par des malfrats nous obligeant à prendre de plus en plus de mesures. La gendarmerie demande que nous soyons vigilants, solidaires pour – sans hésiter – les appeler ou leur transmettre des informations.

Je n'en terminerai pas sans parler de notre trésor associatif et bénévole.

Mille mercis et bravo à ceux, nombreux, qui se reconnaîtront pour participer à notre vie collective pour y donner tout son sens.

J'associe, naturellement, tous les élus sans oublier jamais nos collaborateurs communaux car sans eux rien ne serait possible.

Ce sera donc en conclusion ;

Très bonne Année à Tous malgré toutes les incertitudes d'un futur très proche qui s'avère agressif mais que nous adoucisons de notre mieux par notre sens de la solidarité en espérant un monde meilleur, humain.

Avec fidélité

Le Maire,
Serge ANCELOT



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014



**Votre nouvelle équipe
municipale**

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION DES FINANCES et DES IMPÔTS :

L'ensemble du Conseil Municipal.

COMMISSION DES TRAVAUX VOIRIE :

MM. Legrand, Douarre, Jean, Prattico, Bellali, Mathieu, Torchet.

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT et de L'URBANISME :

MM. Mathieu, Legrand, Prattico, Bellali, Piquenet, Goujon.

COMMISSION DES SPORTS, DES FÊTES ET DE L'ANIMATION :

MM. Jean, Legrand, Bellali, Prattico, Resende Marquès, Mmes Tcherkès, Guigard.

COMMISSION ENTRETIEN & GESTION DU MATÉRIEL ET PATRIMOINE COMMUNAL :

MM. Jean, Douarre, Piquenet, Resende Marquès.

COMMISSION SÉCURITÉ ET PRÉVENTION :

MM. Goujon, Prattico, Piquenet, Torchet, Legrand.

COMMISSION DU CONTRAT RURAL :

MME Deseine, MM. Douarre, Jean, Prattico, Bellali, Resende Marquès, Legrand, Mathieu.

COMMISSION SCOLAIRE, DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE :

MMES Tcherkès, Guigard, Deseine, Paulet, MM. Douarre.

COMMISSION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION :

MMES Tcherkès, Guigard, Paulet, MM. Bellali, Douarre, Mathieu.

COMMISSION DU LOGEMENT :

MM. Prattico, Legrand, Douarre, Mathieu, Bellali, MMES Tcherkès, Paulet.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

TITULAIRES : MM. Robert PIQUENET, Claude MATHIEU, Jean-Claude LEGRAND

SUPPLEANTS : MM. Patrick DOUARRE, Gilbert JEAN, Rui-Manuel RESENDE MARQUES

CONSEIL ADMINISTRATION DU C.C.A.S

Président : Mr Serge ANCELOT

Vice-Président : Mme Brigitte TCHERKES

Conseil d'Administration : Mmes ANCELOT, DAVID, PENEUX, VERRIEST

Mme Véronique GUIGARD, MM. Bruno GOUJON et Jean-Claude LEGRAND

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SYNDICAT DE LA RIVIERE VAUCOULEURS AVAL (SRVA)

❖ *Délégués Titulaires :*

- Mr LEGRAND Jean-Claude
- Mr BELLALI Bruno

❖ *Délégués Suppléants :*

- Mr PRATTICO Démétrio
- Mr PIQUENET Robert

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ÉLECTRICITÉ DE LA REGION DE GUERVILLE (SIEL)

❖ *Délégués Titulaires :*

- Mr ANCELOT Serge
- Mr DOUARRE Patrick

❖ *Délégués Suppléants :*

- Mr PRATTICO Démétrio
- Mr TORCHET Daniel

SYNDICAT INTERCOMMUNAL TRANSPORTS SCOLAIRES (SITS)

❖ *Délégués Titulaires :*

- Mr LEGRAND Jean-Claude
- Mr PRATTICO Démétrio

❖ *Délégués Suppléants :*

- Mme TCHERKES Brigitte
- Mme PAULET Nathalie

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ DES VALLEES DE LA VAUCOULEURS, DE LA MAULDRE ET DE LA SEINE AVAL (SIVAMASA) et SYNDICAT D'ÉNERGIE DES YVELINES (SEY)

❖ *Délégué Titulaire :*

- Mr PIQUENET Robert

❖ *Délégué Suppléant :*

- Mr GOUJON Bruno

DÉLÉGUÉS DANS LES COMMISSIONS DE LA CAMY

1^{er} collège : Mr Serge ANCELOT, Vice-Président de la commission Equipement
Membre de la commission Eau-Assainissement

2^{ème} collège : Un Adjoint ou un Conseiller Municipal représente la commune par commission :

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI, ENSEIGNEMENT ET FORMATION

❖ *Délégué Titulaire :* Mme Catherine DESEINE

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, VALORISATION DES ESPACES AGRICOLES ET PRÉVENTION DES RISQUES, STRATÉGIE TERRITORIALE, PROMOTION DE LA RURALITÉ ET SOUTIEN AUX COMMUNES

❖ *Délégué Titulaire :* Mr Patrick DOUARRE

HABITAT

❖ *Délégué Titulaire :* Mr Daniel TORCHET

POLITIQUE DE LA VILLE ET COHÉSION SOCIALE

❖ *Délégué Titulaire :* Mme Brigitte TCHERKES

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

❖ *Délégué Titulaire :* Mr Jean-Claude LEGRAND

CULTURE ET PATRIMOINE

❖ *Délégué Titulaire :* Mr Manuel RESENDE MARQUES

DÉPLACEMENTS

❖ *Délégué Titulaire :* Mr Bruno BELLALI

SPORTS LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

❖ *Délégué Titulaire :* Mr Démétrio PRATTICO

FINANCES – MUTUALISATION

❖ *Délégué Titulaire :* Mme Catherine DESEINE

▪ **Ont été désignés pour représenter la commune au sein de diverses instances administratives :**

- Monsieur Bruno GOUJON chargé des questions de défense.
- Monsieur Patrick DOUARRE, délégué représentant au Comité National d'Action Sociale pour le personnel communal.

LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Après proposition du Conseil Municipal d'une liste de contribuables de la commune présentée en double effectif pour la constitution de la commission communale des impôts directs, l'administration fiscale a transmis la liste des commissaires retenus :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
Christine VERRIEST	Charles TCHERKES
Fernande LEGRAND	Françoise PRATTICO
Daniel JAM	Christian ROLLAND
Gisèle GAUTHEROT	Martine RENAULT
Olivier DESEINE	Sylvie SAMSON
Michel TAILLARD	Michèle SAUNIER

La durée de leur mandat est identique à celle des conseillers municipaux.

Sa mission est, entre autres, destinée à se prononcer sur la mise à jour annuelle des propriétés bâties ou non bâties nouvelles ou touchées par un changement d'affectation sur la commune.

l'équipe enseignante



Madame Chrystelle GLINEL, directrice et professeur des écoles en charge de la classe des grandes sections de maternelle, CP et CE1 – 22 élèves

Madame Deborah LE CAM et Monsieur Thibaut PIALAT, professeurs des écoles se partagent à mi-temps la classe des CE2, CM1 et CM2 – 22 élèves

ET A VOTRE SERVICE EN CAS DE NÉCESSITÉ :

LA CHAÎNE DE COMMUNICATION MUNICIPALE D'URGENCE

Elle a été instaurée afin d'assurer une parfaite communication urgente ainsi que pour la distribution des bulletins d'informations municipaux.

En cas de nécessité vous pouvez également vous adresser au référent de votre quartier.

Responsabilité de quartier		
Manuel RESENDE MARQUES	Route de Houdan (Soleil levant),	
	Impasse du soleil levant	
	Moulin des Bourgognes	
Bruno GOUJON	Impasse des gâtines	
	Rue du village	du 3* au 13 – du 2 au 4
	Rue du château	
Brigitte TCHERKES	Rue des clauselais	du 2 au 14 et 7
	Sente Ste Jeanne d'Arc	
	Montée de la chapelle	
	Rue du village	du 15 au 17 – du 15 au 17
Patrick DOUARRE	Rue des clauselais	du 16 au 46 – du 9 au 29
	Chemin de la vallée	
	Chemin de la rivière	
Nathalie PAULET	Rue du village	du 18 au 32 – du 19 au 39
Claude MATHIEU	Rue des plantes aux moines	
Véronique GUIGARD	Rue de la haie boulland	
	Rue des fermes	
	Impasse du lavoir	
Jean-Claude LEGRAND	Rue des gains	
Bruno BELLALI	Rue de la Vaucouleurs	
	Impasse du moulin	
Daniel TORCHET	Rue des écants	
	Impasse de l'éperon	
Robert PIQUENET	Route nationale	du 124 à 142 bis
	Route nationale	du 53 au 63
Démétrio PRATTICO	Route nationale	du 70 à 122

RAPPEL : TÉLÉPHONE D'ASTREINTE LE WEEK-END ET LE SOIR EN CAS D'URGENCE

Désormais en dehors de la semaine où un répondeur téléphonique peut enregistrer vos messages à la mairie, **en cas d'urgence** pendant les soirs, week-end et jours fériés un **numéro de téléphone d'astreinte unique** est mis à votre disposition à l'exclusion de tout autre numéro de téléphone privé des élus

06.95.34.05.76



LES PRINCIPALES DÉCISIONS 2014 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCES des 7 février - 14 & 28 mars - 16 mai -
27 juin - 16 juillet - 26 septembre - 26 novembre

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 ont été votés avec les résultats cumulés suivants :

1°) communal

- FONCTIONNEMENT : + 494 158,86 €
- INVESTISSEMENT : - 147 374,30 €

2°) salle communale

- FONCTIONNEMENT : + 25 971,86 €
- INVESTISSEMENT : + 23 259,99 €

LES BUDGETS 2014 ont été votés équilibrés en recettes et en dépenses aux sommes de :

1°) communal

- FONCTIONNEMENT : 486 720,12 €
- INVESTISSEMENT : 1 078 491,66 €

2°) salle communale

- FONCTIONNEMENT : 45 971,86 €
- INVESTISSEMENT : 28 207,73 €

IMPÔTS FONCIERS :

Malgré une mauvaise conjoncture, une baisse des dotations de l'Etat, les taux d'imposition 2014 ont été reconduits sans augmentation depuis 2009 :

Nature des Taxes	2014
Taxe habitation	6,78 %
Foncier Non Bâti	40,60 %
Foncier Bâti	14,34 %
Ordures Ménagères	4.04 %

ANNÉE SCOLAIRE 2014/2015

TARIF CANTINE

- **5,00 €** : pour les enfants déjeunant régulièrement tous les jours ou à jour fixe toute l'année
- **4,25 €** : à partir du 2^{ème} enfant déjeunant régulièrement
- **5,50 €** : pour les repas occasionnels.

TARIF GARDERIE

Les forfaits mensuels ont été maintenus depuis 2012, seules les garderies supplémentaires du mercredi matin ont été répercutées sur les forfaits :

- Garderie matin : 32 €
- Garderie soir : 35 €
- Garderie matin & soir :
 - moins de 6 ans : 52 €
 - plus de 6 ans : 62 €

**EXTRAIT DU TARIF 2015
LOCATION SALLE COMMUNALE
INTRA-MUROS**

- Vendredi midi / lundi 8 h 30 : 604 €
- Samedi 10 / Dimanche 9 h : 345 €
- Samedi 10 h / Lundi 8 h 30 : 434 €

Désormais, après chaque location, les locataires devront payer le ménage qui a été confié à la société de nettoyage en charge du contrat d'entretien (pour info 75,92 € tarif 2014).

ÉCOLE MATERNELLE VERT

Financée par la commune, la participation par enfant a été acceptée à **530 €uros** pour l'année scolaire **2013/2014** dans le cadre de la convention intercommunale nous liant à Vert et concernait **14 enfants**.

SUBVENTIONS

Elles ont été sollicitées afin de permettre à notre collectivité de réaliser ses projets.

En cours d'étude par les financeurs :
le dossier de contrat rural.

Ont été obtenues :

- Une réserve parlementaire de 10 000 € attribuée par Madame Sophie Primas, Sénatrice des Yvelines pour la réalisation d'un mur de soutènement de la voirie rue des clauselais.
- Une aide du Département à hauteur de 50 % pour compléter le financement de la restauration et la consolidation des murs communaux de pierres, enceinte de la salle communale, rue du château et cour de la mairie.

Ce programme bénéficiera également d'une réserve parlementaire de 10 000 € attribuée par Mr Jean-Marie TETART, Député de la 9^{ème} circonscription des Yvelines et d'un fonds de concours de la CAMY à hauteur de 50% sur le restant dû ;

MISE EN ACCESSIBILITE ARRÊTS BUS

La mise en accessibilité des arrêts de bus, hors agglomération, côté Auffreville, a été intégralement prise en charge par le Conseil Général et le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF).

La reprise en gestion communale de cet équipement a été acceptée.

La commune a participé au groupement de commandes de la CAMY pour l'étude et la préparation de la consultation de la mise en accessibilité des arrêts de bus de Brasseuil, qui étant situés en agglomération, seront à la charge financière de la commune. Une aide sera néanmoins sollicitée auprès du STIF.

ACQUISITIONS TERRAINS 2014

La commune a acquis :

- la réserve d'équipement au PLU située à l'angle de la rue des clauselais et de la rue du village.
- une bande de terrain devant la propriété du 10 rue des gains afin d'harmoniser l'alignement des clôtures de cette rue.

TAXE AMÉNAGEMENT

Les opérations d'aménagement et de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments, installations ou aménagements de toute nature, soumises à un régime d'autorisation et supérieures à 5 m² donnent lieu au paiement d'une taxe d'aménagement (article L 331-6 du Code de l'Urbanisme) au taux de 4.75 %.

Il a été décidé l'exonération des abris de

TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ

Il a été demandé au Syndicat d'Énergie des Yvelines le reversement de cette taxe perçue sur les factures d'électricité de l'ensemble du territoire communal, son taux étant fixé à 8,25 % des consommations d'électricité et financent l'éclairage public et les dépenses en rapport avec l'électricité ou l'énergie.

MOTIONS ET PÉTITIONS

Le Conseil Municipal solidaire de l'Association des Maires de Frances, de l'Association des Maires d'Ile de France a :

- demandé à plusieurs reprises le report sine die de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires,
- voté la motion de soutien des associations de Maires pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.
- signé la pétition à destination des Ministres du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité ainsi que de l'économie et des finances pour demander l'abrogation de la Loi concernant la majoration de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

SIGNATURE ACTES AUTHENTIFIQUES EN LA FORME ADMINISTRATIVE

Toujours dans un souci d'économie des deniers publics communaux, les actes authentiques d'acquisition de parcelles sont, depuis plusieurs années, rédigés en mairie ayant valeur juridique et leur confère l'authenticité identique aux actes notariés qui sont ensuite enregistrés auprès du service des hypothèques.

Dans ce cas, Monsieur le Maire agit comme officier public et le 1^{er} Adjoint représente la commune.

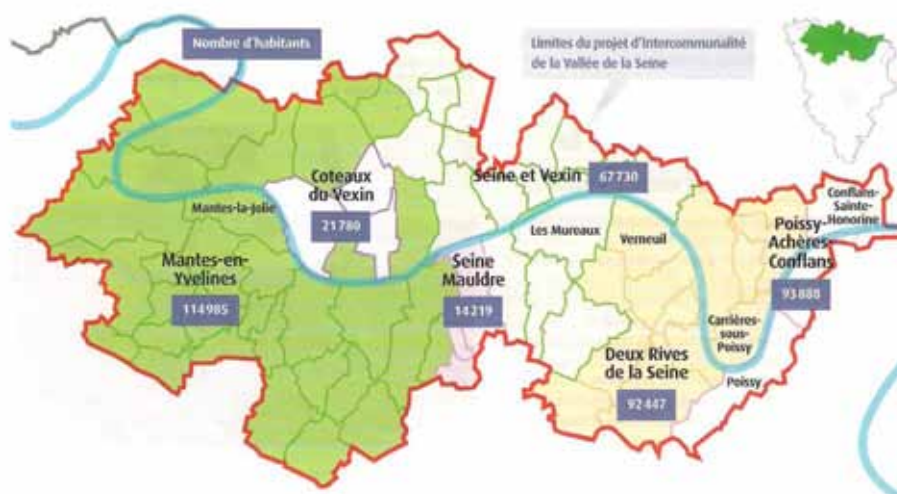
Monsieur Patrick DOUARRE a donc été autorisé à signer pour la durée du mandat ces actes authentiques.

AVIS SUR EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE L'AGGLOMÉRATION

La Loi de modernisation de l'action publique du 27 janvier 2014 a créé, à compter du 1^{er} janvier 2016, la métropole du Grand Paris regroupant les communes de Paris et de la petite couronne. Elle prévoit également l'intégration de toutes les autres communes d'Ile de France dans des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre d'une population minimale de 200 000 habitants.

La CAMY compte actuellement environ 114 000 habitants elle doit donc s'étendre.

A l'horizon du 1^{er} janvier 2016 la future agglomération proposée par l'État, (périmètre ci-dessous), devrait s'étendre de Mantes-La-Jolie à Conflans Sainte-Honorine en passant par les Mureaux. Elle correspondrait au périmètre défini pour l'Opération d'Intérêt National Seine Aval. Elle regrouperait 73 communes et 6 intercommunalités (dont la CAMY) pour constituer un grand ensemble de plus de 400 000 habitants.



Le Conseil Municipal, en adéquation, avec le conseil communautaire de la CAMY s'est prononcé contre ce périmètre estimant que les bassins de vie ne sont pas respectés, que les compétences d'eau, d'assainissement, de gestion des déchets doivent impérativement être du ressort de la communauté d'agglomération.



BIENVENUE A NOS NOUVEAUX AGENTS PERMANENTS

Gilles ROLLAND a remplacé Denis LEVEQUE à l'entretien des espaces verts.

Après une carrière professionnelle en qualité de paysagiste dans des entreprises du secteur privé, il a intégré notre personnel communal depuis le 1^{er} octobre 2014.

Madame Brigitte RESENDE MARQUES, après avoir longtemps assuré les remplacements ponctuels du personnel communal de cantine et de garderie et rempli la fonction d'agent recenseur, elle assure désormais la garderie scolaire du mercredi, la gestion des locations de la salle communale et participe aux animations des rythmes scolaires.



DERNIÈRE MINUTE !!!

Suite à une vague de cambriolages sur notre commune nous vous invitons tous à une grande vigilance et ne pas hésiter à contacter la gendarmerie au 17 pour toute situation qui vous paraîtrait suspecte.



ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX 2014

Les travaux de remise en état de la clôture cantine



Comme trop régulièrement nous avons déploré la détérioration volontaire du grillage de la cantine scolaire. Une remise en état s'est avérée indispensable.

Informatique à l'école

Les deux classes ont bénéficié du renouvellement de leurs ordinateurs ;

Voirie à Brasseuil

Un début d'année sous le signe de l'achèvement des gros chantiers de travaux de voirie



Rue des fermes
et rue des gains



Retenue de terres des
talus route de Houdan

Mise en accessibilité de l'abri bus et des arrêts d'Auffreville



Les cheminements piétonniers sont terminés.
L'abri bus sera posé dès livraison, fin décembre, sur sa chape déjà en attente.

Prévisions

fin d'année 2014-printemps 2015

Le mur de soutènement de la rue des clauselais - l'entreprise TPN a été retenue pour la réalisation des travaux de l'angle de la rue du village jusqu'à la grange.

La restauration des murs de pierres de l'enceinte de la salle communale, le long de la route départementale, la fin du mur d'enceinte de la mairie et la rue du château. Une consultation sera prochainement lancée.



L'essentiel de nos efforts financiers 2015 sera imputé au financement du projet de restructuration du pôle scolaire

Réorganisation du pôle scolaire

Point d'avancement du Contrat Rural

L'approche de la réorganisation du pôle scolaire présentée par le cabinet d'architectes BOIDOT et ROBIN à travers l'esquisse fournie a su séduire le Conseil Municipal qui l'a retenue pour conduire leur projet baptisé « Entre cour et jardin ».

Après de nombreuses réunions de « calage » avec les architectes, de validation des objectifs par les financeurs Conseil Général et Conseil Régional afin que le projet soit compatible et conforme à leurs attentes, le dossier de demande de subvention au titre du contrat rural a été déposé au Conseil Général et au Conseil Régional fin juillet 2014.

L'évolution du dossier afin de répondre aux critères nécessaires à la législation actuelle en matière de locaux d'enseignement a conduit à modifier le projet comme suit en retenant :

- La création de deux classes à la place du préau actuel qui s'allongera jusqu'en limite séparative, côté « ouest »,
- La création de nouveaux sanitaires,
- L'aménagement de la cour et la construction d'un nouveau préau,
- L'accès sécurisé à l'école par l'impasse de la galopette,
- L'aménagement en sous-sol de l'espace garderie scolaire,
- Le maintien d'un espace pour les locaux techniques.

Il est envisagé que l'actuelle classe des petits soit affectée au bureau de direction, à la salle de repos et de réunions nécessaires à l'équipe enseignante.

Le dossier passera pour vote devant l'assemblée départementale mi-décembre 2014 et courant 2015 devant l'assemblée régionale.

Ce n'est seulement lorsque les notifications d'accord de subventions seront reçues que les consultations pour la réalisation des travaux pourront être lancées. En effet, un projet d'une telle envergure ne peut être réalisé sans subvention pour une petite commune comme la nôtre.

Le dépôt de demande de permis de construire du projet sera effectué très prochainement auprès de la CAMY, service instructeur de la commune.

Dès l'obtention des subventions et de l'accord du permis de construire, la présentation d'une maquette du projet sera organisée lors d'une réunion publique.



NOTRE ÉCOLE

SORTIE DANS LE VILLAGE

Avant les vacances de la Toussaint, nous sommes allés dans le village à la découverte du patrimoine d'Auffreville Brasseuil : monument aux morts, moulins, lavoir...

Nous avons fait une grande promenade, à renouveler car nous n'avons pas fini nos découvertes !



Des élèves solidaires !

Cette année, nous participons à plusieurs manifestations organisées pour récolter des fonds pour les enfants malades et ainsi leur apporter notre soutien :

- Nous avons vendu des brioches au profit de l'IME l'Envol, de Breuil Bois Robert.

- Nous avons participé à la dictée de l'association ELA, dictée qui nous a été lue par Monsieur Ancelot.

- Nous présenterons une chorale et un spectacle en faveur du

Téléthon le vendredi 5 décembre 2014.



Les petits vendeurs de brioches



Cérémonie du 11 novembre

Des élèves de l'école ont participé à la cérémonie du 11 novembre. Ils ont lu un poème et ont chanté la chanson « Le soldat » de Florent Pagny.



Pierre et le loup...et le jazz

Cette année, nous étudions le conte musical de Serge Prokofiev : Pierre et le loup.

A l'occasion de Blues sur Seine, nous avons eu l'occasion de voir le conte joué et mis en scène par The Amazing Keystone Big Band, en version jazz à l'Ecole Nationale de Musique et de Danse de Mantes la Jolie.

Nous avons tous adoré !



MOTS D'ENFANTS

Sur les activités proposées par l'école

« Le maire d'Auffreville est venu dans la classe pour la dictée ELA. Le titre est La virgule, celle qui a écrit cette dictée s'appelle Marie Darrieussecq. C'est pour aider ceux qui sont à l'hôpital et qui ont la maladie leucodystrophie. » **Richard, CE2**

« La dictée ELA, le parrain est Zinedine Zidane, sert à connaître l'association ELA contre la leucodystrophie et à donner de l'argent pour aider les enfants et les adultes malades. Le 13 octobre le maire du village Serge Ancelot est venu nous faire la dictée dans la classe. » **Alexi, CM2**

« L'école des 8 moulins d'Auffreville vous présente cette dictée pour aider les handicapés » **Lana, CE2**

« Ce matin nous avons fait la dictée ELA avec Monsieur le maire. Il nous a récité toute la leçon, et nous a dit les réponses des fois, sauf que nous devions quand même les écrire. » **Emmanuel, CM1**

« Ce matin nous avons fait une dictée très spéciale ! C'était la dictée ELA de l'association européenne contre la leucodystrophie. Nous avons fait cette dictée pour aider les personnes atteintes de cette maladie. C'était une personne spéciale qui nous a fait cette dictée : le maire. » **Alice, CM2**

« ELA est une association pour les enfants et les adultes malades touchés par la leucodystrophie qui abîme les cellules nerveuses. Le parrain de l'association ELA est Zinedine Zidane. » **Afénie, CM2**

« Ce matin le maire est venu dans notre classe pour nous dicter la dictée ELA. Le titre est la virgule, inventée par Marie Darrieussecq, et après il nous a fait une blague avec une virgule je vais vous l'écrire :
Et si on mangeait les enfants ?
Et si on mangeait, les enfants ?
J'aimerais que cette maladie soit guérie mais j'aimerais aider les gens et les chercheurs qui se battent contre cette maladie. » **Diana, CM1**

« Je pense que la dictée ELA sert à nous rappeler que des personnes ont des maladies graves et pour l'instant il n'existe aucun traitement, mais il y a des chercheurs qui cherchent un traitement. » **Manon, CM2**

« Cette dictée était particulièrement sur la virgule, je l'ai bien aimée. » **Théo, CM2**

Sortie dans Auffreville

Le 17 octobre nous avons fait une sortie dans Auffreville. Nous avons vu 3 moulins et on a vu aussi 2 lavoirs. C'était trop bien, on a aussi vu plein de panneaux de circulation.

Afénie

Pierre et le loup Et le jazz

Le lundi 17 novembre nous avons fait une sortie. Nous sommes allés à l'école nationale de musique. Nous avons vu Pierre et le loup Et le jazz. Nous avons vu toutes sortes de musiciens. Un monsieur a présenté l'histoire et mimé, il était drôle.

Le musicien qui jouait le grand père était drôle
A un moment, les musiciens qui jouaient le loup ont mis un masque de loup, c'était marrant, les musiciens qui étaient derrière quand ils n'avaient rien joué ils mimaient.

Alice

Sortie : Pierre et le loup

J'ai aimé la musique,
mais elle été trop forte.
J'ai aussi aimé le grand
père mais ce que j'ai
préféré c'est quand ils
repartaient ils passaient
devant nous.

Hugo



Le gouvernement étant resté sourd aux revendications d'une grande majorité de communes françaises qui était hostile au projet de réforme des nouveaux rythmes scolaires, il n'a pas été possible de déroger à sa mise en application dès la rentrée scolaire 2014/2015.

Un travail intense et collaboratif entre élus, enseignants et parents d'élèves a permis la mise en place de la semaine de 4 jours dans le respect des critères incontournables que sont le bien-être de l'enfant, la compatibilité avec les finances communales et l'impact limité sur l'organisation personnelle et financière des familles.

Les horaires de classe retenus sont les suivants :

- Lundi, mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30
- Mercredi : 9 h à 12 h
- Vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 15 h 00

Afin de faciliter l'organisation des familles il a été décidé de créer un service de cantine scolaire le mercredi midi : les enfants devant être récupérés pour 13 heures.

Le Conseil Municipal du 27/06/2014 a validé cette nouvelle organisation en demandant une participation financière pour les TAP de 25 € par trimestre et par enfant. Malgré l'aide temporaire de l'Etat, cette participation ne couvre pas les surcoûts liés à la mise en place des TAP qui seront pris en charge par le budget communal.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont répartis en deux types de périodes avec :

- L'allongement de la pause méridienne (cantine) permettant aux enfants un moment de détente bénéfique.
- Et l'organisation d'activités le vendredi de 15 heures à 16 heures 30.

35 enfants étant inscrits aux TAP, il a été nécessaire de les répartir en 2 groupes et de prévoir des activités différentes :

- L'atelier « Danse » est animé par Charline Brayant, professeur de danse conduisant les enfants à présenter un spectacle aux parents courant décembre.

- Un atelier badminton animé par Brigitte Resende Marquès en tout début d'année

- Un atelier « Wu Dao » s'est déroulé jusqu'aux vacances de la Toussaint. Il était animé par le professeur Marc Olivier Louveau qui habite notre village, et qui a fondé une école de Wu Dao à Paris. Le Wu Dao est un art martial sino-vietnamien.

Nous tenons à souligner que Monsieur Louveau a décliné la proposition de rémunération de la commune et c'est à titre bénévole qu'il a conduit les enfants qui l'ont chaleureusement remercié par des dessins et des textes en soulignant leur souhait, aux beaux jours, le voir revenir pour les séances en plein air.

L'équipe municipale profite de ce bulletin municipal pour lui renouveler ses sincères remerciements et souligner son bénévolat.

Il a été décidé qu'après les vacances de la Toussaint, et pendant la période hivernale, les activités s'effectueraient dans le local de la cantine/garderie pour l'animation « danse » et dans une des deux classes pour l'atelier « bricolage » dont le but est de confectionner les décors et accessoires du spectacle de danse.

Beaucoup d'énergie aura été déployée pour assurer le bien-être des enfants.

Nous tenons à remercier également le comité de parents d'élèves de l'année dernière, et particulièrement Estèle Gaudin qui s'est beaucoup investie dans la remontée des souhaits des parents à travers un questionnaire et dans les propositions d'activités en nous communiquant des coordonnées de professeurs.



UNE NOUVELLE ORGANISATION DES COLLECTES DE DÉCHETS A PARTIR DE JANVIER !



Afin d'optimiser et d'homogénéiser la gestion des déchets ménagers sur son territoire, la CAMY réorganise son service de collecte des déchets (*ordures ménagères, emballages recyclables, déchets végétaux et encombrants*) à partir de janvier 2015. La société **SOTREMA** assurera la collecte avec de nouvelles dates de collectes et de nouvelles consignes de tri.



Auffreville-Brasseuil fait partie des 28 communes concernées sur l'agglomération.

Ce qu'il faut retenir :

ORDURES MÉNAGÈRES (couvercle vert)	JEUDI	Pas de changement
TRI SÉLECTIF Emballages Ménagers Recyclables (couvercle jaune)	VENDREDI EN SEMAINES IMPAIRES	Désormais vous pouvez y jeter également les emballages métalliques : boîtes conserves, canettes, bidons, barquettes aluminium, aérosol en acier ou aluminium
LES DÉCHETS VERTS Sacs papier	le LUNDI du 1er avril au 30 novembre	Exclusivement dans les sacs papier prévus à cet effet
LES ENCOMBRANTS (en respectant la liste autorisée)	Lundi 9 février 2015 Mardi 7 juillet 2015 Mardi 8 décembre 2015	En dehors de ces dates, il faudra vous rendre à la déchèterie des Closeaux : 18 rue des Closeaux – 78200 Mantes-la-Jolie – 01 30 94 19 10 Lundi au vendredi : 9h-12h / 13h-18h Samedi : 9h-18h Dimanche : 9h-12h Fermeture : mardi et jours fériés
DÉCHETERIE MOBILE POUR DÉCHETS SPÉCIAUX	SUPPRIMÉE	Déchetterie des closeaux

UN CALENDRIER POUR VOUS AIDER

Pour vous accompagner dans ce changement, la CAMY a adressé à chaque foyer, courant décembre, le calendrier de collecte 2015.

Il vous permettra de repérer facilement les jours de collectes des différents déchets sur notre commune et vous rappellera les consignes de tri.

Conservez le précieusement, il vous sera utile tout au long de l'année, il sera également téléchargeable sur

camy-info.fr - rubrique « Déchets »

et sur www.AUFFREVILLE-BRASSEUIL.FR - rubrique « environnement »



Votre bac est cassé ? Trop petit ?

Contactez LA SOTREMA au 0800 40 36 40

Besoin d'une info sur vos déchets ? La Camy répond à vos questions au 01 30 98 78 14

Nous avons été confrontés toute l'année à des dépôts sauvages réguliers près du container à verre du cimetière qui obligent l'agent communal à trier et évacuer, aux frais de la collectivité, des déchets de particuliers irrespectueux souvent identifiés et rappelés à l'ordre pour un retrait immédiat.
Dorénavant nous adresserons systématiquement nos plaintes à la gendarmerie.

INFOS EN VRAC

AU PROGRAMME DE L'AUTOMNE ET DE L'HIVER UN PLAN DE DÉNEIGEMENT



Brefs rappels : En automne il arrive fréquemment voire systématiquement que les feuilles tombent ! Et en hiver la neige et le verglas prennent souvent le relais. Il arrive même parfois que, poussant la provocation à l'extrême, qu'ils se mettent à tomber le samedi voire le dimanche.

Soyez persuadés que nous faisons notre maximum pour parer à la sécurité des usagers de la route dans les meilleurs délais (virages, côtes, ponts et cour de l'école étant les priorités) mais nos services techniques étant très limités, les élus se mobilisent également ainsi que les bénévoles qui ont répondu favorablement à l'enquête pour la mise en place du plan de déneigement (10 personnes sur.... 630 habitants).

Des bacs à sel ont été installés dans 4 endroits de la commune permettant aux personnes déclarées à la mairie, en complément de l'action de notre agent d'entretien et des élus, de pouvoir œuvrer, en fonction de leur disponibilité, pour la sécurité de tous.

Alors ne perdons pas de vue que chacun de nous a un rôle à jouer, l'entretien des trottoirs c'est l'affaire de tous et pas seulement des services municipaux. En effet un arrêté du Maire en date du 13 janvier 2006 rappelle à tous nos concitoyens leurs devoirs et obligations en matière de verglas et de neige. Chacun se doit de rendre praticable le trottoir devant sa propriété. Il en va de sa responsabilité.



Il en est de même pour les feuilles mortes tombées de vos végétations sur le trottoir !



DATE A RETENIR :



Les élections cantonales deviennent en 2015 **LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES**
Les scrutins sont fixés aux **dimanches 22 et 29 mars 2015.**



DÉTECTEUR DE FUMÉE

Afin de prévenir les risques d'incendie, **tous les logements** devront être équipés d'au moins **un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.**

L'installation d'un détecteur de fumée muni du marquage CE conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604, doit permettre :

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

CAMÉRA SUR VOIE PUBLIQUE



Un particulier peut installer, à son domicile, des caméras pour en assurer la sécurité. En revanche il est formellement interdit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile pour atteinte à la vie privée. (voir sur site internet communal la législation de la Commission Nationale Informatiques et Libertés).

NOUVEAU !

MAJORATION DE LA VALEUR LOCATIVE CADASTRALE DES TERRAINS SITUÉS DANS UNE ZONE CONSTRUCTIBLE ET NON BATIS

A l'heure actuelle et aux dernières nouvelles notre commune figure dans le périmètre arrêté par le Gouvernement concernant la nouvelle majoration qui sera appliquée, à compter du 1^{er} janvier 2015, sur la taxe sur le foncier non bâti (ayant bénéficié en 2014 d'un report d'un an au vu des nombreuses indignations des élus locaux).

Sur le territoire français, seules 1151 communes sont concernées par ce dispositif discriminatoire dont Auffreville-Brasseuil.



Cette mesure vise à lutter contre la spéculation et consiste à mettre en place une taxation plus importante du foncier dans les zones de fortes tensions immobilières – où existe un déséquilibre entre la demande et l'offre de logements – afin d'inciter les propriétaires à vendre leur terrain et ainsi le rendre disponible à la construction.

La majoration porterait sur l'assiette de la taxe foncière sur le foncier non bâti (parcelle dans un périmètre constructible mais non construite). La valeur locative cadastrale du terrain serait majorée de 25 % plus 5 € par mètre carré, pour l'année 2015 et plus 10 € du m² à partir de 2016.

Ne sont pas concernés par la mesure les terrains non constructibles et les terrains utilisés pour les besoins d'une exploitation agricole qu'ils soient exploités directement par le propriétaire ou donnés à bail à un agriculteur.

Bien évidemment votre Conseil Municipal est totalement défavorable à cette mesure et a signé la pétition nationale pour signifier son indignation sur ce nouvel impôt démesuré qui dépassera les possibilités de paiement de la plupart des administrés concernés.



RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE

Depuis quelques années, le climat fait des siennes et régulièrement il est à déplorer des dommages dus à des fortes précipitations de grêle, vent violent, orage intense localisé....

QU'EST-CE QU'UNE CATASTROPHE NATURELLE ?

L'article L.125-1, alinéa 3 du code des assurances définit les effets des catastrophes naturelles comme étant des « *dommages matériels directs non assurables, ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel, lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises* ».

Dans ces cas un arrêté ministériel – art. L.125-1 à L.125-6 du Code des assurances – reconnaît la catastrophe naturelle : l'indemnisation est alors assurée par la solidarité nationale.

EN CAS D'ABSENCE DE RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE

La Mairie peut délivrer une attestation d'épisode grêleux, tempête....etc.... en s'appuyant sur les relevés de Météo-France, à présenter à votre assurance en cas de besoin pour faire valoir ce que de droit.



LE COMPTEUR COMMUNICANT LINKY D'ERDF

Linky est la nouvelle génération de compteurs communicants d'ERDF qui peut recevoir et envoyer des données.

Il sera déployé progressivement sur l'ensemble du territoire français avant fin 2018.

Il permet, entre autre, la réalisation d'interventions à distance sans déplacement d'un technicien (délai d'intervention réduit de 24 heures au lieu de 5 jours), un accès facilité aux consommateurs de leurs données de consommation pour mieux la maîtriser, la possibilité d'être facturé sur des consommations réelles et non sur des estimations.

Le remplacement de compteur ne sera pas facturé et son installation ne modifie pas le contrat de fourniture d'électricité, quel que soit le fournisseur.

Il sera installé en lieu et place de l'ancien compteur pour le même encombrement et nécessitera une intervention de 30 minutes.

Vous ne pourrez pas vous opposer au remplacement de votre compteur.

Linky a la même sensibilité aux dépassements de puissance que les disjoncteurs actuels.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site internet d'ERDF :

www.erdf.fr – rubrique Linky

Au moment du déploiement sur notre commune, un dispositif d'accompagnement destiné aux consommateurs sera mis en place. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés le moment venu.



PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Pour aller à votre rencontre, votre Député, Mr Jean-Marie TÉTART assure des permanences, **sur rendez-vous uniquement**,

à la mairie de Guerville le 3^{ème} lundi de chaque mois

Merci de prendre RV auprès de l'équipe parlementaire :

Téléphone : 06.84.04.60.59 ou jeanmarietetart@gmail.com



LE PÔLE EMPLOI A DÉMÉNAGÉ

Depuis le 17 novembre 2014 les demandeurs d'emploi et les entreprises sont accueillis dans de nouveaux locaux **2 bis boulevard Calmette à Mantes-La-Jolie**.

Sont regroupées à cette adresse les agences de Mantes-La-Ville – 23 rue des gares et de Mantes-La-Jolie – 49 bis avenue du Clos Scellier qui ont fermé leurs portes.

INFRACTION A L'URBANISME

Toujours trop d'infractions constatées aux constructions en tous genres sans autorisation malgré les rappels à l'ordre dans les gazettes des années précédentes !!!!

Nous vous rappelons que les plans et règlement du Plan Local d'Urbanisme sont en accès libre sur le site internet de la commune WWW.AUFFREVILLE-BRASSEUIL.FR

CLIQUEZ ICI



↳ Mairie

↳ Urbanisme

↳ Plan Local d'Urbanisme

La mairie étant dotée de photos aériennes de l'ensemble du village, désormais toute construction non autorisée fera l'objet d'un constat par Procès-Verbal qui sera adressé directement au Procureur de la République.



TOUJOURS PAS VOISINS VIGILANTS ?

Allons, quelques clics, quelques minutes et vous rejoindrez l'une des 7 communautés de voisins vigilants de notre village regroupant déjà une trentaine de foyers (Les Moines – rue Plante aux Moines, Fermes – rue des Fermes, Soleil Levant, Clauselais – rue des Clauselais, Ecants – rue des Ecants, Route de Houdan, Château – rue du Château + impasse des Gâtines).

Pour rappel, le principe des voisins vigilants est une participation citoyenne à la sécurité de son quartier, en aucun cas une milice ou un outil de délation. On voit un véhicule non habituel dans le quartier, on le signale à ses voisins qui, du coup, restent vigilants. Pas d'autres conséquences. Les 7 communautés étant jumelées, la même information est diffusée à l'ensemble des voisins vigilants.

Voisins vigilants est par ailleurs un vecteur d'information convivial (il y existe même une rubrique « gazette » pour y poster une petite annonce par exemple) et utile puisque dans l'avenir la mairie pourra y faire circuler des alertes météo, pollution, etc..

Sachez également que la Gendarmerie de GUERVILLE a très récemment préconisé la création de communautés de voisins vigilants précisant que la délinquance chutait jusqu'à 40% dans les communes dans lesquelles le dispositif est installé. Sans absolument remplacer les forces de l'ordre, c'est une aide précieuse pour elles.

Alors, pour rejoindre les voisins vigilants, connectez-vous à www.voisinsvigilants.org, rechercher la communauté la plus proche de votre domicile par le code postal 78930.



Nous vous remercions du bon accueil réservé à notre agent recenseur, Brigitte RESENDE MARQUES, qui a réalisé l'enquête de recensement entre le 16 janvier et le 15 février 2014.

La population de la commune d'Auffreville-Brasseuil a été dénombrée à 637 habitants et 279 logements.

Ces résultats sont en attente de validation auprès de l'INSEE afin de réintégrer les personnes de la commune résidant en semaine dans un autre logement notamment les étudiants.

Arrêt sur images

Fête de l'école

Samedi 21 juin, à la salle des fêtes, a eu lieu la remise des prix. Les enfants de l'école « Les Huit Moulins » nous ont offert un superbe spectacle de fin d'année, le thème étant « autour du monde » : Amérique du Nord, du Sud, Afrique, Asie et Océanie. Ambiance très rythmée et colorée !



Encore bravo aux enfants et aux enseignantes !

13 juillet

Cette année, une soirée dansante pas comme les autres ! Puisque la finale de la coupe du monde de football a été retransmise sur grand écran ! Un grand merci à nos deux « bricoleurs » qui se reconnaîtront ! Le Club Pétanque a donc organisé la soirée du 13 juillet qui s'est déroulée cette fois-ci à l'espace socio-culturel, avec un punch de bienvenue offert par la municipalité et en bouquet final un feu d'artifice.

Foire à tout



Notre 6ème foire à tout s'est déroulée le 7 septembre sous le soleil toujours au rendez-vous. Toujours une grande réussite !



Merciisssss aux nombreux bénévoles sans qui rien ne serait possible.

11 novembre 2014





Banquet des aînés

Comme chaque année, la municipalité a organisé le banquet des Aînés qui a eu lieu le samedi 15 novembre à la salle des fêtes. Les Séniors se sont retrouvés autour d'un excellent repas, agrémenté d'un après-midi dansant animé par « José » et terminé comme il se doit avec du champagne ! Un moment privilégié et émouvant pour nos Aînés, dans une ambiance très chaleureuse.



UNE PAGE D'HISTOIRE

Au début du 20ème siècle, il existait une fabrique de cuivrerie puis de verres de lunettes et jumelles, mondialement connue, au « Moulin du Cormier » 61 route de Houdan à Brasseuil :

les Etablissements FALIEZ.



Cette usine employait un grand nombre d'ouvriers sur la région dont la plupart étaient logés sur place (bâtiment à droite sur la photo). Elle produisait également sa propre électricité grâce à une turbine (détruite à la fin de la guerre...) alimentée par le Moru.



Depuis, le « Moulin du Cormier » a été transformé en lieux d'habitation.

brunobell@free.fr

L'A.S.L.A.B



DISCOURS D'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 9 octobre 2014

Bonsoir à toutes et à tous,

Il est temps que le secrétaire de la section tennis fasse honneur à son poste. Aussi vais-je retracer l'historique, à ma façon, de notre association tennistique....

Je me souviens d'un temps où, emménageant au 16 rue des Gains à Auffreville-Brasseuil avec plus de cheveux et un peu moins de ventre, je m'adressai à une secrétaire de mairie, j'ai ensuite compris qu'il fallait dire la secrétaire de mairie car tout le monde le sait : elle est inamovible...

Elle me renseigna fort courtoisement sur divers points et me confirma la présence d'un court de tennis municipal. (merci Christine).

A cette époque, un certain Lionel gérait l'association avec les moyens du bord, avec un terrain grisâtre qui devait être rénové. Ce ne fut pas pour tout de suite.... Mais au fil des années, grâce à la mairie et une espèce en voie de disparition : les bénévoles, le terrain allait se transformer pour revêtir une belle couleur rouge..

-J'ai connu l'époque René Larelle et son livre de compte, impressionnant d'épaisseur où aucun centime ne manquait. Epoque de rigueur et de coups de gueule mais aussi époque du boom du tennis et donc avec un nombre accru d'adhérents.

Puis avec MIMO, lisez Demetrio Pratico nous entrâmes au bureau et nous y sommes toujours depuis ? J'ai oublié.

-J'ai connu le tournoi « quasi international » avec 4 tableaux où cohabitaient simples dames, simples messieurs et doubles, avec plus d'une cinquantaine de joueurs.

-J'ai connu ces finales acharnées avec des invités comme Alain Pezzali, qui de joueur de tennis s'est transformé en golfeur et maire aujourd'hui, des finales où le classement était limité à 30 et où un certain Le Pommelet faisait des ravages..

- J'ai connu de beaux vainqueurs et de très mauvais perdants..

- J'ai connu des menaces » sur la prépondérance du tennis qui n'aurait pas laissé de place à d'autres associations alors que vous le constatez nous cohabitons très bien avec la Gym et même la pétanque...

J'ai même connu une vraie secrétaire avec un bureau « pléthorique » et des adhésions approchant la centaine... Bref : » la Belle Epoque » !

-Puis vint le temps des « vaches maigres », l'ouverture aux extérieurs, les mercenaires mais qu'on a fidélisés : n'est-ce pas Jacky, n'est-ce pas Michel, n'est-ce pas Bernard ?

Ils sont vieillissants mais ils sont toujours là. Je n'ose même pas parler de la moyenne d'âge... Enfin, je voudrais dire quelques mots sur le **Présent**.

Je tiens d'abord à remercier notre président, sans rancune car il m'a quasiment toujours battu en simple, car sans son activité nous ne pourrions pas organiser ce tournoi annuel désormais tourné vers la convivialité. J'y associe notre maigre bureau (appel à candidatures ?). Cependant vous remarquerez qu'il y a de plus en plus de monde au restaurant pour le repas final mais de moins en moins au tournoi.. C'est ainsi !

En cette année 2014 l'ASLAB est toujours là. Sans se projeter sur de grandioses projets notre but est simple est se résumera en un verbe : **MAINTENIR..**

Enfin un petit clind' œil à certains qui se reconnaissent, nous sommes à nouveau 4 pour reprendre la xème édition de « France- Italie » grâce au retour de MIMO, certes un peu rafistolé mais toujours là et c'est bien l'essentiel..

Nous dirons au final « **Que vive l'ASLAB** » ! **Merci.**

Le secrétaire, Armand TENDÉRO



L'A.S.L.A.B « section Tennis » et « section Gymnastique » ont le plaisir de vous annoncer l'arrivée, le 28 novembre 2014, de la nouvelle section :

L'ATELIER COUTURE ET TRICOT

Nous lui souhaitons une longue et belle vie.



COMPOSITION DU BUREAU



Démétrio PRATTICO, Président de l'ASLAB et de la section Tennis
Armand TENDÉRO, Secrétaire
Jacky CHRETIEN, Vice-Président de la section Tennis
Bernard BEDAT, trésorier section Tennis
Michel Sibaud, Membre actif section Tennis



Sibylle SIMON, Vice-Présidente de la section Gymnastique
Claudine HEMMER, trésorière section Gymnastique
Stéphanie COLOMBEL, Secrétaire, Vice-trésorière section Gymnastique



Françoise PRATTICO, Vice-Présidente de la section couture et tricot
Maria MILANELLO Trésorière section couture et tricot
Martine TAURISSON Secrétaire section couture et tricot

Afin que vive notre Association, nous lançons la campagne d'adhésion en rappelant la possibilité d'inscriptions en cours d'année

Pour venir rejoindre la section de votre choix, vous pouvez contacter :

- Mr Mimo PRATTICO – tennis : 06.23.41.24.84 & mimo.prattico@voila.fr
- Mme Claudine HEMMER – Gymnastique : 01.30.92.64.32 & aslabgym@outlook.fr
- Mme Françoise PRATTICO – couture et tricot « au fil de vos couleurs » :

06.04.52.78.63 & franceprattico@voila.fr



SECTION TENNIS

Le constat général de toutes les associations communales vaut aussi pour notre section : il y a de moins en moins d'adhérents. A sa création à la fin des années 1970 nous avons été jusqu'à 70 adhérents, alors qu'en 2014 nous ne sommes plus que 21.

Le tournoi de tennis annuel a été organisé le 14 septembre, de nombreux adhérents y ont participé, ce tournoi s'est clôturé par un repas au restaurant et toujours dans une bonne ambiance amicale.

Remerciements aux quelques adhérents qui courant septembre, ont nettoyé le court et ses abords – Jouant du désherbant et autres produits anti-mousse pour maintenir un terrain en bon état.

Il serait souhaitable que ce nettoyage soit effectué annuellement :

AVIS AUX BONNES VOLONTÉS POUR 2015.

Le remplacement du filet est prévu pour l'année à venir.

Enfin, la section tennis en partenariat avec d'autres associations a participé à la foire à tout.

MERCI A TOUS LES BÉNÉVOLES

Les inscriptions tennis auront lieu le dimanche **18 Janvier 2015** entre **10 h et 12 h**
à l'espace Socio-Culturel – 4 rue du château

Cotisation annuelle : 30 €

Les jeunes adhérents bénéficieront pour la 1^{ère} année d'un tarif préférentiel : ½ tarif

ASLAB SECTION GYMNASTIQUE

« TOUJOURS EN FORME ET LE RESTER ! »

Voilà notre devise lors des séances animées par Isabelle, notre professeur qui nous fait bouger et évoluer avec dynamisme et bonne humeur le mercredi de 18h30 à 19h30 ou de 19h30 à 20h30 à l'Espace Socio-culturel.



Notre effectif est de 35 adhérents sportifs et assidus, âgés de 19 à 80 ans. La cotisation est de 90 euros pour l'année. Vous êtes les bienvenus pour venir nous rejoindre, même en cours d'année.

Cette année notre « sortie restaurant » est prévue sur la péniche « Le Boucanier », nouvellement accostée à Mantes-la-Jolie, pour une soirée placée sous le signe de la détente et de la musique.



Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

A bientôt peut-être !

Vous aimez coudre, tricoter, créer...
cet atelier est fait pour vous !

Au Fil de Vos Couleurs

est ouvert tous les lundis après-midi de :

14h00 à 16h00

à l'espace socio-culturel
d'Auffreville-Brasseuil.



- Venez échanger votre savoir-faire,
- Apprendre ou perfectionner la confection de travaux vestimentaires,
- Ameublement, décoration, retouches, customisation,
- Initiation à la machine à coudre etc...

Cette nouvelle aventure créative
vous tente ? Contactez :

Mme Françoise PRATTICO au

01 30 92 40 02

ou 06 04 52 78 63

Tarif : 15 euros par an
Inscriptions : toute l'année

Nous sommes intéressées par vos chutes de tissu, de la laine, des aiguilles, tout matériel de couture voire même une machine à coudre, avant de jeter

PENSEZ A NOTRE SECTION « Au fil de vos couleurs »

Section de l'Association Sports et Loisirs d'Auffreville-Brasseuil

C.I.A.D.E.C.

Club Inter Ages Découvertes Et Connaissances

BILAN DES ACTIVITES ANNEE 2013/2014

31 décembre 2013 : Réveillon

8 février 2014 : Loto

27 avril : Théâtre « ma mère me rend dingue »

17 mai : Soirée brésilienne

7 septembre : Participation à la foire à tout

28 septembre : Déjeuner spectacle à « l'Artishow »

25 octobre : Loto

22 novembre : Assemblée générale ordinaire



Soirée brésilienne



Prévisions C.I.A.D.E.C. 2015

31 décembre 2014 : Réveillon

7 février 2015 : Loto

1er mars : Sortie théâtre « ma femme est sortie »

18 avril : Soirée à thème

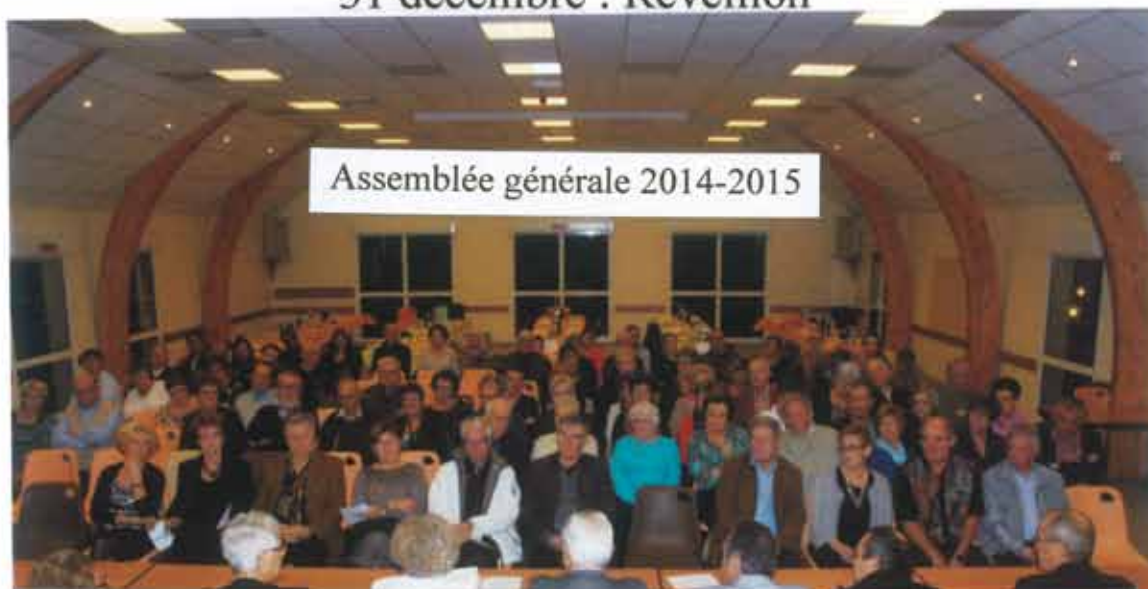
06 juin : Sortie à « l'auberge du bout des près »

Septembre : Peut être une foire à tout ?

10 octobre : Soirée dansante ou loto

21 novembre : Assemblée générale

31 décembre : Réveillon



Assemblée générale 2014-2015



Bureau du C.I.A.D.E.C. 2014-2015

Rejoignez-nous, l'essentiel étant de participer.

Pour tout renseignement, adressez-vous à

Madame ANCELOT Annick au 01 34 77 11 70 – 06 83 41 37 27

MEILLEURS VŒUX pour 2015



SOCIETE DE CHASSE D ' AUFFREVILLE-BRASSEUIL :

NOTRE DEVISE : PASSION,EQUILIBRE ET CONVIVIALITE

21 Septembre 2014 9H, c'est l'ouverture et nous commençons à chasser sur notre territoire en partant des limites après avoir écouté attentivement les consignes de sécurité énoncées par notre président. Soleil et bonne ambiance sont de la partie.

Cette année, très belle population de faisans sauvages et de lièvres grâce à l'excellent travail de notre garde-piègeur et également à la réalisation d'un champ de cultures à gibier offrant le gîte et le couvert à tous les animaux,

Malgré un hiver doux, la situation de la perdrix grise reste critique et le prélèvement quasiment nul pour préserver l'espèce,

Le cheptel chevreuil est stable et nous rencontrons à nouveau quelques lapins,

Quelques bécasses nous font l'honneur également de séjourner sur notre commune,

Notre soirée ' Paella' 2014 a remporté un vif succès et nous vous donnons rendez-vous, chasseurs ou non, le 21 Mars 2015 à la salle des fêtes d'Auffreville-Brasseuil, pour partager un bon repas et d'agréables moments,

Merci à nos élus pour l'aimable prêt des locaux.

Chasseurs occasionnels à la recherche d'une journée de chasse authentique, sachez que vous pouvez obtenir(après parrainage d'un chasseur de la société), une carte à la journée pour 25.00€ seulement.

Adressez vous à Mr Mahé Alain ou à Mr Nikiel Pierre.

La fermeture générale aura lieu le 28 Février 2015.



Membres du bureau

Président :	Mr NIKIEL PIERRE
Vice- président :	Mr LEMOINE PATRICK
Secrétaire trésorier :	Mr MAHE ALAIN
Secrétaire:	Mr LEGRAIN ERIC
Représentant des chasseurs :	Mr PEDROT SERGE
Représentant des propriétaires :	Mr DELAMARRE GERARD
Garde et piègeur :	Mr GERARD MICHEL



Le Président et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour l 'année 2015.



CLUB PÉTANQUE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Au cours de l'année 2014, le club a organisé 10 concours, ouverts à tous, qui ont rencontrés toujours autant de succès.

Tout au long de l'année, vous pouvez nous rejoindre le mercredi après midi, ou une trentaine de boulistes amateurs viennent régulièrement taquiner le cochonnet.

Le club tient à remercier tous les bénévoles, membres du conseil municipal et organisateurs de la foire à tout pour leurs aides, qui permet de tirer un bilan positif de cette saison.



*Les membres du bureau pour la saison 2015 sont ;
Bruno BELLALI, Herbert RAPP, Daniel VERNIER
Christian CHAMBEAU et Véronique GUIGARD.*

Calendrier prévisionnel de la saison 2015

<i>Samedi 07 Mars</i>	<i>Inscriptions pour la saison</i>
<i>Samedi 28 Mars</i>	<i>Triplettes formées</i>
<i>Samedi 11 Avril</i>	<i>Doublettes formées</i>
<i>Samedi 25 Avril</i>	<i>Doublettes (à la mêlée)</i>
<i>Samedi 09 Mai</i>	<i>Doublettes formées</i>
<i>Samedi 23 Mai</i>	<i>Triplettes formées</i>
<i>Samedi 06 Juin</i>	<i>Doublettes formées</i>
<i>Samedi 20 Juin</i>	<i>Doublettes (à la mêlée)</i>
<i>Samedi 04 Juillet</i>	<i>Doublettes formées</i>
<i>Dimanche 30 Aout</i>	<i>Triplettes formées</i>
<i>Samedi 12 Septembre</i>	<i>Doublettes (à la mêlée) (Adhérents)</i>
<i>Samedi 17 Octobre</i>	<i>Buffet de fin de saison</i>
<i>Samedi 24 Octobre</i>	<i>Assemblée Générale à 18h00</i>

Cette année encore, l'association "Zébulons-Nous !" propose des activités ludiques, culturelles et sportives aux enfants et aux adultes d'Auffreville Brasseuil et des communes voisines.

Bientôt trois ans que "Zébulons-Nous !" existe grâce à une poignée d'Auffrevillois dynamiques, motivés et plein d'idées : boums, ateliers bonbons, ateliers perles, ateliers de Noël, marché de Noël, scrapbooking, lecture d'un conte, chasse aux œufs, tournoi de jeux de société, olympiades, stages de Tai Chi Chuan et Zumba, sortie VTT, kermesse, concours et tombola...

Cette année, l'association a fait un don de 1 000 € à l'école des Huit Moulins pour financer une sortie scolaire.

Vivez des moments de détente et d'amusements, ou découvrez de nouveaux loisirs créatifs.



Deux stages de Zumba pour les adultes ont été organisés



Atelier bonbons pour les gourmands...



Préparation du marché de Noël 2014



Superbe ambiance à la boum



La randonnée VTT a eu du succès !



Les enfants du village et leur famille ont préparé de jolies créations pour le marché de Noël 2013.

La kermesse est un moment convivial qui réunit les Auffrevillois autour d'un pique-nique et de jeux pour les enfants.



Le jour de la kermesse, concours de tee-shirt sur le thème "le monde"

Les activités de 2015 sont en préparation.

Les dates seront affichées sur les panneaux d'information de la Mairie.

Exploration du système solaire avec le club Copernic

Atelier mosaïque

Atelier sculpture sur béton cellulaire

Sortie VTT : l'Auffrevilloise

Chasse aux œufs de Pâques

20 juin 2015 : Kermesse du village

L'association recherche des bénévoles... Contactez-nous !

zebulonsnous@yahoo.fr
Facebook : Zébulons-Nous



Siège social à AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Un club de bridge important dans un village est un atout pour une communauté d'agglomération.

Il ne faut pas hésiter à venir découvrir ce jeu passionnant qui requiert de la concentration, de la mémoire et une bonne maîtrise de soi.

Le Bridge Club du Mantois a mis en place une école.

La convivialité est de rigueur et des liens amicaux se créent.

N'hésitez pas à vous renseigner.

Nous vous rappelons que le bridge peut s'apprendre à toutes les étapes de la vie et se jouer entre amis ou au club, en tournois de régularité et en compétition.

Des membres du Club vous accueilleront et vous feront découvrir les plaisirs de ce jeu de cartes passionnant, un bon moment à passer.

Renseignements : sur place à la salle communale lors des tournois

Mardi, mercredi, jeudi à 14 heures – Mercredi à 20 heures

Par téléphone : Mr Raymond LYBEER (Président) : 06 85 73 22 18

Mme Françoise BEGUIN : 06 19 29 95 54 –

Mme Annick ANCELOT : 06 83 41 37 27

Le club : 01 30 98 67 20 aux heures de tournois.

E-mail du club : bridgeclub.mantois@wanadoo.fr

Le président Raymond LYBEER et toute l'équipe vous présentent
Leurs meilleurs vœux pour 2015



bienvenue au village

Mr NARDI remplaçant Mme DERRIEN, 4 rue de la Vaucouleurs
 Mme ABOUBI remplaçant Mr et Mme LE MOAL, 3 rue des fermes
 Mme EVRARD remplaçant Mr LOUISET et Mme GARBE, 14 route de Houdan
 Mr et Mme TAURISSON remplaçant Mr HUDELO, 4 chemin de la vallée
 Mme Alexandra MILORD remplaçant Mme Véronique GUIGARD, 4 rue du château
 Mr HOUDAYER remplaçant Mr FABRE, 39 rue du village
 Mr INDERGRAND et Mme CRILLET remplaçant Mr et Mme GRIGNÉ, 25 rue des clauselais
 Mr JEAN et Mme ALLERY remplaçant Mme OUNNAS, 12 rue du village
 Mr MAOUCHE remplaçant de Mr CHOCQUEEL, 98 route de Houdan
 Mr BERJOT remplaçant de Mr LABARRE, 61 route de Houdan



Comment ça fonctionne ?

Rien de plus simple ! Réservez votre transport jusqu'à une heure à l'avance. Retrouvez votre Tamy à l'arrêt le plus proche de chez vous, il vous conduira à l'arrêt de votre choix (voir la liste des points d'arrêts ci-contre).

Utilisez ensuite les lignes régulières de bus pour circuler au cœur de l'agglomération. Vous pourrez bien évidemment utiliser Tamy pour un trajet uniquement retour, depuis l'un de ces arrêts jusqu'à l'arrêt le plus proche de chez vous !

Comment réserver ?

La centrale de réservation est ouverte du lundi au samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés).

N°Azur 0 810 110 610

ou tamy@camy-info.fr

Les réservations peuvent être effectuées jusqu'à 1h avant votre déplacement.

Combien ça coûte ?

Le prix d'un trajet est identique au prix d'un billet vendu à bord d'un bus sans correspondance (2€ au 01/01/2014, réévalué chaque année par le STIF). Les tickets sont vendus à bord du véhicule ou disponibles à l'agence commerciale Bus de « Tam en Yvelines ».

Les paiements auprès du conducteur doivent être effectués en espèces uniquement.

TAMY vous emmène :

GARES

Épône : Gare 01 02 04 10
 Gargenville : Gare 02 07 20
 Mantes-la-Jolie : Gare SNCF 09 15
 A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V X Y Z 21 30 31 32 33
 Mantes-la-Ville : Gare routière 1 11 12 K M
 Mantes-la-Ville : Mantes Station Gare SNCF M G D
 Mézières-sur-Seine : Avenue de la Gare 08
 Rosny-sur-Seine : Gare

CAMY - Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines
 Magnanville : Pierrettes 1

Parcs d'activités/Centres commerciaux

Buchelay : Centre Commercial Porte de Normandie 0 0 0 1 K
 Buchelay : Gaminelles (Parc d'activités des Clouseaux) 0 2
 Fresneuse : Centre Commercial
 Limay : Centre Commercial 13
 Mantes-la-Jolie : Intermarché - IUT 0 X

Équipements culturels ou sportifs

Bannières-sur-Seine : Place de la libération
 Mantes-la-Jolie : Maréchal Juin 0 0
 Mantes-la-Jolie : Calmette 0 0 0 0 0 0
 Mantes-la-Jolie : Palloire 0
 Mantes-la-Jolie : Aqualude 0 0
 Mézières-sur-Seine : Commandant Grimbaut 10
 Meisson : Base de Loisirs de Meisson-Mousseaux

Administrations ou hôpitaux

Épône : Mairie 09 10 11
 Follainville-Dennemont : Hôpital
 Gargenville : Mairie
 Goussenville : Place
 Limay : Hôtel de Ville 00 03
 Mantes-la-Jolie : Castors
 Mantes-la-Jolie : Hôtel de Ville 00 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11
 Mantes-la-Jolie : Hôpital 0 0 0 0
 Mantes-la-Jolie : Les Garennes (Clinique du Val Fourré) 0 0 0 0
 Mantes-la-Ville : Mairie 00 01 02
 Magnanville : Mairie 11
 Mézières-sur-Seine : Rue des 2 Frères Laporte



INFORMATION ou RÉSERVATION
 Du lundi au samedi
 de 9h à 18h (sauf jours fériés)

N°Azur 0 810 110 610

Prix d'un appel local depuis une ligne fixe



tamy@camy-info.fr

INSCRIPTION AU SERVICE

Fiche d'inscription disponible sur demande
 Par courrier : Service TAMY
 Communauté d'Agglomération
 de Mantes en Yvelines
 Rue des Pierrettes - 78200 Magnanville
 Sur le site de la Camy : www.camy-info.fr
 Par mail : inscription.tamy@camy-info.fr

Documents à fournir : fiche d'inscription complétée, une copie de la pièce d'identité, un justificatif de domicile, une photo, copie de la carte d'invalidité pour les personnes concernées.

Tickets vendus à bord des véhicules
 ou à l'agence commerciale :



BOUTIQUE BUS

GARE DE MANTES-LA-JOLIE

du lundi au vendredi de 7h à 19h,
 le samedi de 8h30 à 12h.

ARRÊTS A VOTRE DISPOSITION SUR VOTRE COMMUNE :

Mairie – Impasse du moulin – Soleil levant

Il est rappelé que les transports à destination des établissements scolaires ne sont pas acceptés dans le règlement du transport à la demande.

Nostalgie d'avant guerre

LA RONDE DES PROVINCES

1 acte en vers dansant et chantant
de R.-A. BOUCHET

Interprété par les Elèves de l'Ecole d'Auffreville

PERSONNAGES

Les Compeurs Jacques, Roland Fendil Yvonne, Monique Lambron Suzon Colette Le Flem Les Matelots Bernard Dubord Rene-Paul Marzotto Claude Fendil Marcel Rouxel La Paimpolaise Monique Prudon Les Normandes Marie De Boer Raymonde Rouxel Les Normands Claude Rouge Camille Gauthier Les Sylphes : Didier Grosnier, Gérard Le Flem Thérèse De Boer, Christiane Grimaud Le Chœur : Tous les élèves cités ci-dessus plus Jean De Boer, Louise Marzotto, Anne-Marie Marzotto, Pierre Blanchon, Claudine Groux, Louis Le Gall, Roger Teneaux	L'Alsacienne Jeanine Boujannier Les Auvergnates Lucienne Chosnel Odette Delamarre Raymonde Gauthier Andrée Van Dorp Rosemay Bouchet Sylviane Groux Yolande Dubord Nicole Prudon Les Pelotaris Pierre Grosnier Georges Lambron René Fenneteau Albert Janin Pascal Pierre Gouvenel La Sylphide Loulette Bouchet
--	---

ECOLE PUBLIQUE D'AUFFREVILLE

DISTRIBUTION
SOLENNELLE
DES PRIX

14 JUILLET 1939

10^E FÊTE SCOLAIRE

13 Juillet 1939 14 Juillet 1939

organisée par
La Coopérative Scolaire
"La Vaucouleurs" d'Auffreville

avec le concours du
COMITÉ OFFICIEL DES FÊTES D'AUFFREVILLE

Imp. MOUTIER, 2, r. Jean-Baptiste, Nancy

Vendredi 14 Juillet 1939
à 15 heures

SUR LA PLACE COMMUNALE

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

Sous la présidence de
M. G.-L. SOMMADE, Maire d'Auffreville
assisté des Membres du Conseil Municipal
et des Membres du Comité officiel des Fêtes

Retenez vos Journées des
Dimanche 27 et Lundi 28 Août
pour assister
A AUFFREVILLE
à la
4^E FÊTE DES FLEURS

Concours horticole
amateur et professionnel

Course au Trésor — Fête Foraine avec Manège

Judi 13 Juiilet 1939
à 21 heures

Vendredi 14 Juiilet 1939
à 21 heures

A L'ÉCOLE

DEUX GRANDES REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

organisées par la Coopérative Scolaire
"La Vaucouleurs" d'Auffreville

avec le concours du Comité Officiel des Fêtes

PROGRAMME

LA PAIX CHEZ SOI

Comédie en 1 acte de Courteline

Trielle.....	M. Georges Lambron
Valentine	Mlle Denise Segoin

LE VOYAGE A BIARRITZ

Pièce en 1 acte de Jean Sarment

Interprétée par la Troupe Théâtrale du Comité des Fêtes

Guillaume Dodut...	M. Georges Grosnier
Madame Dodut.....	M ^{lle} Jean Fendil
Mazureau	M. Rault
Charles.....	M. Hérouard
Thérèse	Mlle Juliette Huré
Philibert.....	M. Georges Lambron
Toufanel	M. Jean Fendil

Nostalgie pendant la guerre vue par un élève d'Auffreville Brasseuil

Année scolaire
1914 - 1915

Chef de Groupe : *André Bromier*

Sous-Chief : *Jacqueline Bonnard*

Claude Mancosse
Roger Geneaux
Edith Villino
Annie Geneaux

I

Les hommes de guerre - Un matin le garde-champêtre vint des afficher. Tout le monde s'est vu cet appel, les hommes ont dit nous nous sommes représentés ces dans des boches trois fois dans un siècle il nous ont endormi.

La mobilisation - Les femmes et les enfants pleuraient parce que leur mari et leur fils allaient se faire tuer. Mais il fallait bien partir ils étaient obligés puisque les boches envahissent dans le Hainaut avec des mitrailleuses et il l'avait bientôt traversé. Tous les hommes étaient habillés en uniforme kaki et bleu pendant un moment. Ils avaient un fusil, un casque, des bottes, un couteau, une poche crevasse et un lance, ils étaient bien équipés.

qui savaient nager ils se noyaient. Et des fois le parachute ne fonctionnait pas alors ils allaient se tuer par terre.

Des écoles - Les enfants n'avaient plus cours pendant l'hiver, de la neige tout qui restait la nuit. Les commença des s'ennuyer avec des barbes de peigne de la neige sur le dos, des petits enfants qui ne savaient pas encore marcher fallait les porter dans une voiture ou même dans nos bras. J'ai vu du monde de mourir après l'évacuation elle m'a raconté tout son voyage quelle a fait à l'école. Elle dit : Nous sommes parties

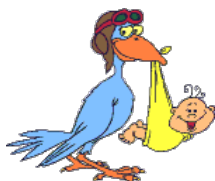
à pied avec une voiture à bras nous étions sept dans notre famille. Moi et mon mari une grande fille de seize ans, et un garçon de quinze ans, et trois autres de moins, ^{trois} ~~trois~~ ans. Mon mari et mon fils tiraient la voiture. Moi je roulais le volant d'après avec elle de un ans et elle de deux ans. Nous n'avons pas pris grand chose quelques couvertures deux ou trois chaises et un peu de vaisselle. Enfin nous sommes arrivés à Houdan personne voulait nous prendre alors on a couché sur l'herbe sous des pommiers. La mitrailleuse marchait, et c'est tout juste si on entendait pas des balles. Le lendemain à neuf heures on a entendu dire que les boches étaient à Houdan. Tout le monde avait peur. Ils avaient parlé tranquillement ils nous avaient demandé la route de Paris on leur a dit puis ils sont partis. Ils ont été restés huit jours à Houdan. Un jour mon mari avait dit à Brasseuil il avait vu un sac d'herbe pour trois lapins. Il remontait un sac d'herbe jusqu'à une voiture l'utilité de lui demandait qu'il avait fait le sac d'herbe.

ÉTAT-CIVIL 2014

En vertu des textes en vigueur concernant les renseignements d'état-civil, ne figurent dans cette rubrique que les informations autorisées par les intéressés ou leurs familles.

A votre demande la mention pourra paraître dans la prochaine gazette.

NAISSANCE



Naïm ZEDOUD - Le 11/10/2013

Hanaé UÉDA - Le 30/01/2014

Félicitations aux heureux parents

MARIAGE

Frédéric LESIOURD et Sonia HORVAIS

Le 8 mars

Bruno GRIMOIRD et Naïma LARBI

Le 3 mai

Joseph DUSZYNSKI et Johanna GATEAU

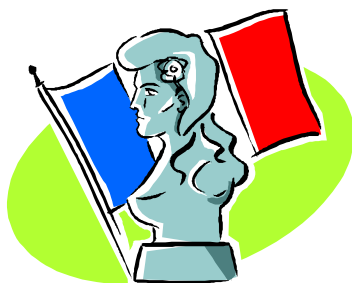
Le 30 août

Félicitations et
tous nos vœux de bonheur



DEMANDES URBANISME DÉPOSÉES EN MAIRIE SUR L'ANNÉE 2014

- LE MARCHAND Thierry 13 rue du village – réhabilitation de toiture, création fenêtres de toit, ouverture sur pignon, escalier de bois extérieur, ravalement
- PRADOS José 35 rue du village – remplacement de toiture
- GRIGNÉ Dominique 6 impasse des gâtines – local rangement outils de jardin
- CONAN Jean-Marie 6 impasse de l'éperon – construction d'un garage
- RIOU Samuel 2 chemin de la rivière – installation panneaux photovoltaïques & réfection de toiture
- GOMES Fernando 84 route de Houdan – remplacement clôture grillagée par mur
- LABÉDAN Christian 26 rue du village – construction abri de jardin
- LE MOAL Guillaume 3 rue des fermes – ravalement et isolation
- DECERPRIT Jean 134 route de Houdan – remplacement clôture grillagée en mur
- GRIGNÉ Dominique 25 rue des clauselais – division de propriété
- BODIN Eric 9 bis rue des clauselais – abri de jardin
- PRIGENT Elisabeth 2 impasse du moulin – obstruction de 2 fenêtre et d'une porte, reprise de ravalement
- MARTINERIE Michel 39 rue des plantes aux moines – réfection accès à propriété
- DAVID Gérard 118 route de Houdan – abri de jardin
- PELUSO Antonio 8 rue des clauselais – ravalement
- JAM Daniel 9 rue des gains – abri bois
- NUNES Noël 4 chemin de la rivière – réfection de terrasse
- HEMMER Bernard 34 rue des clauselais – remplacement porte de garage et peinture menuiseries extérieures
- ZANOL Patrick 20 rue de la Vaucouleurs – agrandissement pavillon
- VERRIEST Gérard 23 rue des clauselais – réfection de toiture
- AMER Daniel 2 rue des gains – suppression porte et escalier + mur de clôture
- GUILLERM Romain 16 bis rue du village – remplacement portail & mur clôture
- OUK Siten 22 rue du village – extension d'un balcon en terrasse
- GRIGNÉ Dominique 3 impasse des gâtines – adjonction auvent sur bâtiment équestre et création mur clôture sur voie RD



LES OUVERTURES DE LA MAIRIE AU PUBLIC

☎ 01.34.77.11.68

- Le mardi de 14 à 17 heures

fax : 01.30.98.60.34

- Le vendredi de 14 à 19 heures

mairie@auffreville-brasseuil.fr



Toutes vos informations pratiques sur le
Site internet communal :

www.auffreville-brasseuil.fr

NUMÉRO UNIQUE D'ASTREINTE DES ÉLUS :

06.95.34.05.76

Pour joindre, en cas d'urgence, un élu le soir ou le week-end



Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

PERMANENCE DES ÉLUS : le vendredi de 18 à 19 heures

✚ **Recherche cadastrale** : sur rendez-vous.

✚ **Permanence Urbanisme - le vendredi à 18 heures (il est recommandé de prendre RV)** : Dépôt de dossiers, avis sur compatibilité avec règlement du Plan Local d'Urbanisme et conseils sur projets.

✚ **Problèmes de rivière** : Mrs Legrand et Bellali.



ÉCOLE DES HUIT MOULINS : 01.34.78.49.96

CANTINE/GARDERIE : 06.52.01.18.34

GENDARMERIE DE GUERVILLE : 01.30.42.39.58

